



## BARREAU DE QUÉBEC

### AVIS DE SCRUTIN

En date du 1<sup>er</sup> avril 2021, à 16 h 30, les personnes suivantes ont dûment déposé leur bulletin de candidature au secrétariat du Barreau de Québec conformément à son règlement:

Une bâtonnière :	Me Caroline Gagnon
Une première conseillère :	Me Elif Oral
Un secrétaire :	Me Jean-Vincent Lacroix
Un trésorier :	Me Stéphane Lavoie
Deux conseillers représentant les membres du Jeune Barreau de Québec :	Me Chloé Fauchon Me Antoine Sarrazin-Bourgoin
Une conseillère représentant les avocats de l'administration publique et parapublique :	Me Jany St-Cyr
Un conseiller représentant les avocats de la pratique privée :	Me Samuel Massicotte
Une conseillère représentant les membres du corps professoral de la Faculté de droit de l'Université Laval :	Me Anne-Marie Laflamme
Un conseiller représentant les avocats œuvrant en entreprise :	Me Frédéric Lavigne
Trois conseillers représentant les membres de la section:	Me Danny Galarneau Me Nicolas Moisan Me Frédéric Rousseau

**Il y aura donc un scrutin aux postes suivants :**

- **Conseillers représentant les membres de la section (2 postes)**

### **Procédure du vote**

Le vote se fera par voie électronique du 27 avril 2021 à 9 h au 30 avril 2021 à 16 h 30 suivant les modalités ci-dessous :

- Le 27 avril 2021, à 9 h, chaque membre habile à voter recevra par courriel une invitation à voter à l'adresse courriel inscrite au Tableau de l'Ordre.
- Il suffira de suivre le lien inclus au courriel pour accéder à la plateforme de vote.
- Un membre devra sélectionner le ou les candidats ou candidates de son choix en cochant la ou les cases appropriées.
- Un membre doit voter pour au moins un candidat ou une candidate sans toutefois dépasser le nombre de candidats à élire.
- Si le membre sélectionne plus de candidats ou de candidates que de postes ouverts, le bulletin de vote sera annulé.
- Une fois le vote effectué, le membre devra soumettre son vote à l'aide du bouton prévu à cet effet. Une fois soumis, le vote est final et ne peut pas être modifié.

La proclamation des dirigeants et conseillers élus se fera à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle, le 6 mai 2021, à 12 h 15.

Québec, ce 6 avril 2021

**Me Hélène Gagnon, présidente d'élection (s)**